



## ACCUEIL STATIONNEMENT

Place Jean-Baptiste Marcet  
17086 La Rochelle Cedex 2

**05 46 51 51 51**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h30

[stationnement@ville-larochelle.fr](mailto:stationnement@ville-larochelle.fr)

[www.larochelle.fr](http://www.larochelle.fr)

**S'abonner en ligne :**  
[abonnements-stationnement.larochelle.fr](http://abonnements-stationnement.larochelle.fr)

.....

Création graphique © Service communication - Ville de La Rochelle - 2024 - Ne Pas Jeter sur la voie publique.  
Engagés pour des supports plus responsables - Infos sur [larochelle.fr](http://larochelle.fr)

# Je travaille en centre-ville

[larochelle.fr](http://larochelle.fr)

LA  
ROCHELLE

## JE TRAVAILLE EN CENTRE-VILLE

Je choisis :

### L'abonnement BUS YÉLO AVEC STATIONNEMENT



► en Parkings-relais + bus

**Vieljeux, Greffières, Simone Veil,  
St-Rogatien, Beaulieu**

**Parking gratuit** + prix du ticket de bus ou  
abonnement Yélo

► ou en Parking de proximité  
**Jean-Moulin** ou **Les Salines**



**240€**/an pour accès 235 jours travaillés et  
incluant 470 trajets en bus par an.

**(INFOS) :** Yélo, Maison de la Mobilité, Pl. de Verdun

### ou L'abonnement **TRAVAIL\***

**Encan, Les Salines,  
Maubec, Moitessier**

**Vieux-Port Ouest**

(sans garantie  
de place)

**50€**/mois ou

**500€**/an

Accès 7j/7 et 24h/24

**45€**/mois

ou **450€**/an

\*soumis à une liste d'attente

## JE SUIS UN PROFESSIONNEL

ayant besoin de mon véhicule ponctuellement  
toute la journée en voirie, je choisis :

### L'abonnement PROFESSIONNEL MOBILE

Les métiers tels qu'agent immobilier, dépanneur,  
boulangier, infirmière, service à la personne, etc.,  
ont l'autorisation de stationner en voirie (zones  
orange et verte), sur présentation de justificatifs à  
l'agence du stationnement.

### Droit d'entrée

**10€**/mois ou **100€**/an, puis :

- **7h30 gratuites** pour les professions médicales  
et les services d'aide à la personne,
- **3h** gratuites jusqu'à midi pour les professions de  
nuit,
- **1€**/h pour les autres professionnels mobiles  
(selon délibération).

Dans tous les cas, la prise de ticket à l'horodateur  
ou l'enregistrement sur l'application Flowbird est  
obligatoire, même si le stationnement est gratuit.

## Stationner en zone horodatée

**Stationnement payant** du lundi au samedi inclus, sauf dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

**Gratuit** avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h30.

### ZONE VERTE

#### Périphérie de l'hyper-centre

- ▶ Durée de stationnement maximum : 4h
- ▶ Minimum 0,50€ pour 15 minutes
- ▶ Maximum 8€ pour 4h
- ▶ FPS 28€ au-delà de 4h

### ZONE ORANGE

#### Hyper-centre

- ▶ Durée de stationnement maximum : 2h
- ▶ Minimum 1€ pour 15 minutes
- ▶ Maximum 5€ pour 2h
- ▶ FPS 28€ au-delà de 2h

 Cœur de ville apaisé (accessible uniquement aux ayant-droits)

 Secteur piéton

 **ZONE BLEUE GRATUITE**  
Avec disque bleu obligatoire

 Stationnement interdit

 Parking barrière

 Parking souterrain

 Parking horodaté

 Parking relais (P+R)

